



CHARTRE DE CONFIDENTIALITE

Les supports informatiques et tous documents fournis par l'ensemble des utilisateurs du service, de quelque nature qu'ils soient, résultant de leur traitement, restent la propriété de leurs émetteurs.

Les données gérées et stockées sur la plate forme SGTi[®] sont strictement couvertes par le secret professionnel (article 226.13 du code pénal).

Conformément à l'article 34 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, EGIS Informatique s'engage à prendre toutes les précautions utiles afin de préserver la sécurité des informations et notamment d'empêcher qu'elles ne soient déformées ou endommagées. Elle s'interdit de communiquer toutes informations à des personnes non autorisées, conformément aux droits d'accès attribués aux utilisateurs, en concertation avec le comité de pilotage de la plateforme.

EGIS Informatique s'engage donc à respecter, de façon absolue, les obligations suivantes et à les faire respecter par son personnel, c'est-à-dire à :

- ne prendre aucune copie des documents et supports d'informations mis à disposition sur la plate forme collaborative SGTi[®] de quelque émetteur qu'il s'agisse, à l'exception des dispositions propres à assurer la sécurité des données et de celles nécessaires à l'exécution de sa prestation;
- ne pas utiliser les documents et informations traités à des fins autres que celles spécifiées à son contrat ;
- ne pas divulguer ces documents ou informations à d'autres personnes, qu'il s'agisse de personnes privées ou publiques, physiques ou morales ;
- prendre toutes les mesures permettant d'éviter toute utilisation détournée ou frauduleuse des fichiers informatiques en cours d'exécution du contrat ;
- prendre toutes les mesures, notamment de sécurité matérielle, pour assurer la conservation des documents et informations traités tout au long de la durée de son contrat ;
- si le contexte de mise en œuvre le prévoit :
- restituer intégralement les supports d'informations selon les modalités prévues par son contrat, et en conformité avec les droits d'accès des utilisateurs pendant la durée du projet.